

Former de grands leaders



Message de notre PDG	3	Nous travaillons avec honnêteté et intégrité	22
Nous donnons vie à nos valeurs	4	Concurrence équitable	23
Nous connaissons le code	5	Anti-corrupcion	25
Tout savoir sur le code	6	Cadeaux et avantages	26
Votre rôle	7	Délit d'initié	27
de bonnes décisions, chaque jour	8	Conformité du commerce international	28
Vous avez une inquiétude ?	9	Tenue de registres précis	30
		Conflits d'intérêts	31
Nous donnons la priorité à la sécurité, à la santé et au bien-être de tous nos dirigeants	11	Nous prenons un engagement à atteindre l'excellence, rien de moins	32
Respect sur le lieu de travail	12	Garantir la qualité	33
Santé et sécurité au travail	13	Utilisation des actifs d'APi Group	34
Nous construisons des relations bienveillantes et durables avec les autres.	15	Informations confidentielles et propriété intellectuelle	36
Relations d'affaires	16	Communications responsables	38
Interactions avec les gouvernements	18	Nous prenons du plaisir dans notre travail et nos relations mutuelles	39
Confidentialité des données	20	Diversité, équité et inclusion	40
		Droits humains	42
		Soutien de la communauté	43
		Protection de l'environnement et développement durable	44
		Réflexions finales	46
		Besoin d'aide ?	47



MESSAGE DE NOTRE PDG



Chez APi Group, nous sommes fiers de notre travail et des relations que nous établissons avec nos coéquipiers, nos clients et les communautés que nous servons. Nous avons également appris que les relations fructueuses reposent sur la confiance : un comportement éthique à la fois.

C'est ainsi que nous sommes connus chez APi : comme une famille de sociétés opérationnelles qui travaillent chaque jour avec passion et intégrité. Nous sommes aussi des leaders, chacune et chacun d'entre nous. Être un leader signifie être responsable : vis-à-vis de nos clients, de notre entreprise et les uns des autres, et s'astreindre aux normes les plus élevées.

Pour nous assurer que nous travaillons tous dans le même but et que nous respectons les mêmes règles, nous suivons le code de conduite et d'éthique d'APi. Le Code constitue le fondement de notre culture et de notre engagement à former de grands leaders®. C'est un outil conçu pour vous et votre travail quotidien, qui vous montre comment interagir de manière éthique, respecter la loi et nos politiques, faire ce que nous disons et, surtout, incarner nos valeurs.

Le respect du Code est l'une de vos principales responsabilités en tant que leader. Lorsque vous vous engagez à respecter notre Code et que vous parlez des violations du Code, vous honorez APi et les générations de leaders qui vous ont précédés.

Gardez notre code à l'esprit. Il vous guide dans chacune de vos actions et à chaque problème que vous rencontrez. Grâce à votre engagement, nous formerons des leaders qui porteront fièrement l'héritage d'APi dans l'avenir.

RUSS BECKER

Directeur général et président



NOUS DONNONS VIE À NOS VALEURS

Chaque jour, nous avons la possibilité de transformer notre potentiel en pouvoir. Les valeurs d'APi Group nous inspirent à chaque étape. Elles représentent également une manière de vivre et de travailler qui montre au monde qui nous sommes et ce à quoi nous aspirons : La première entreprise publique qui accorde la priorité aux personnes et qui est la première en termes de résultats commerciaux.

OBJECTIF

FORMER DE GRANDS LEADERS

VALEURS



Sécurité, santé et bien-être de tous nos leaders



Relations bienveillantes et durables avec les autres



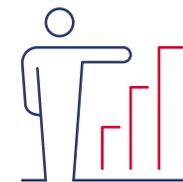
Honnêteté et intégrité



Rien de moins que l'excellence



Joie dans notre travail et les uns dans les autres



Combiner la rapidité d'action d'une petite entreprise avec les avantages d'une grande

Nous connaissons le code

Nos valeurs nous fournissent l'inspiration dont nous avons besoin pour être de grands leaders. Notre code nous donne des conseils pour y parvenir. C'est la ressource qui nous aide à donner le meilleur de nous-mêmes et à traduire nos valeurs en actions.

Tout savoir sur le code	6
Votre rôle	7
de bonnes décisions, chaque jour	8
Vous avez une inquiétude ?	9



TOUT SAVOIR SUR LE CODE

Lorsque les entreprises s'associent à APi Group, elles savent qu'elles sont entre de bonnes mains. Elles peuvent compter sur nos ressources de premier plan et sur notre capacité à les aider à fonctionner de manière sûre, efficace et efficiente. Plus important encore, nos clients peuvent avoir confiance dans la manière dont nous menons nos activités et dont nous nous conduisons nous-mêmes : avec honnêteté et intégrité.

Notre code de conduite et d'éthique (« Code ») nous indique comment procéder. Il nous fournit les informations clés et les ressources dont nous avons besoin pour faire ce qui est bon pour APi, nos coéquipiers et nos clients.

Reportez-vous au code pour :

- Avoir une vue d'ensemble des situations les plus courantes auxquelles vous pourriez être confronté
- Des conseils sur la manière de gérer ces situations de manière éthique
- Des conseils pour aligner vos actions sur nos valeurs, nos politiques et la loi
- Des outils facilitant la bonne prise de décision
- Des choses que vous devriez savoir et faire
- Des liens vers les politiques et autres ressources d'API



Je suis impliqué(e) dans une situation qui ne semble pas être couverte par notre Code. Dois-je me contenter de faire preuve de discernement ?

Nous attendons de vous que vous fassiez preuve de discernement, mais nous n'attendons pas de vous que vous deviniez ce qu'il faut faire dans une situation inconnue. Le Code ne peut pas couvrir tous les cas de figure. Si vous ne trouvez pas les réponses que vous cherchez, adressez-vous à votre responsable ou à l'une des ressources énumérées dans le Code.

QUI DOIT RESPECTER LE CODE ? Si vous représentez APi de quelque manière que ce soit, y compris au sein des sociétés d'exploitation d'API, ou si vous travaillez en notre nom, le Code s'applique à vous, quel que soit votre poste ou votre lieu de travail, que ce soit sur le terrain, à la maison, dans un bureau, dans une salle de réunion ou dans tout autre lieu où vous travaillez. Cela s'applique à tous les travailleurs à temps plein ou à temps partiel :

- Leaders
- Responsables de personnel
- Cadres
- Directeurs
- Fournisseurs
- Fournisseurs de services
- Entrepreneurs
- Consultants

CHOSSES À SAVOIR

Nos partenaires commerciaux sont essentiels à notre activité et, parce qu'ils travaillent en notre nom, nous attendons d'eux qu'ils partagent notre engagement à respecter les normes de qualité et d'intégrité les plus strictes.

QU'EN EST-IL DES INFRACTIONS ? Malheureusement, des violations de notre Code et de nos politiques se produisent parfois, et nous les prenons au sérieux. Elles se produisent lorsque quelqu'un :

- Ne respecte pas notre code ou nos politiques
- Encourage quelqu'un d'autre à enfreindre notre Code ou nos politiques

Les violations peuvent gravement nuire à notre réputation et à nos relations, et peuvent conduire à des mesures disciplinaires, voire à un licenciement. La violation d'une loi peut avoir des conséquences plus graves, comme des poursuites pénales, des amendes ou des peines d'emprisonnement.

ET SI LES RÈGLES CHANGENT ? Les lois qui s'appliquent à nous changent parfois. Si tel est le cas, notre code doit également changer. API peut modifier ou mettre à jour le Code ou nos politiques à tout moment, c'est pourquoi nous vous conseillons de les consulter régulièrement pour vous tenir au courant. Toute modification substantielle du code doit être approuvée par notre conseil d'administration. Toute demande de dérogation au présent code formulée par un dirigeant ou un administrateur d'API Group doit être formulée par écrit et approuvée par le conseil d'administration ou son comité d'audit.

VOTRE RÔLE

Chez APi Group, nous pensons que le leadership doit être basé sur la responsabilité, et non sur les excuses. Notre entreprise et nos clients nous font confiance pour faire ce qui est juste en assumant nos responsabilités communes :



Incarnes les valeurs d'API : appliquez-les, ainsi que les valeurs de votre entreprise, dans chaque décision et interaction.



Connaître et respecter notre Code : lisez attentivement le Code et, lorsque vous avez une question, faites du Code votre première source d'information.



Suivre nos politiques et la loi : savoir comment les lois et nos politiques s'appliquent à votre travail. Suivez-les et demandez de l'aide en cas de doute.



Prendre la parole : si vous voyez quoi que ce soit qui pourrait constituer une violation de notre Code, de nos politiques ou de la loi, prenez la parole immédiatement. Ne détournez pas le regard !

Êtes-vous un responsable de personnel ? Vous avez des responsabilités supplémentaires :



Adopter le bon ton : votre équipe vous considère comme un exemple de comportement. Montrez-leur ce que font les grands leaders en faisant preuve d'intégrité dans chacune de leurs actions.



Promouvoir le Code : maintenez une attitude positive à l'égard de notre Code. Cela signifie qu'il faut bien le connaître, le respecter à la lettre et encourager son équipe à faire de même.



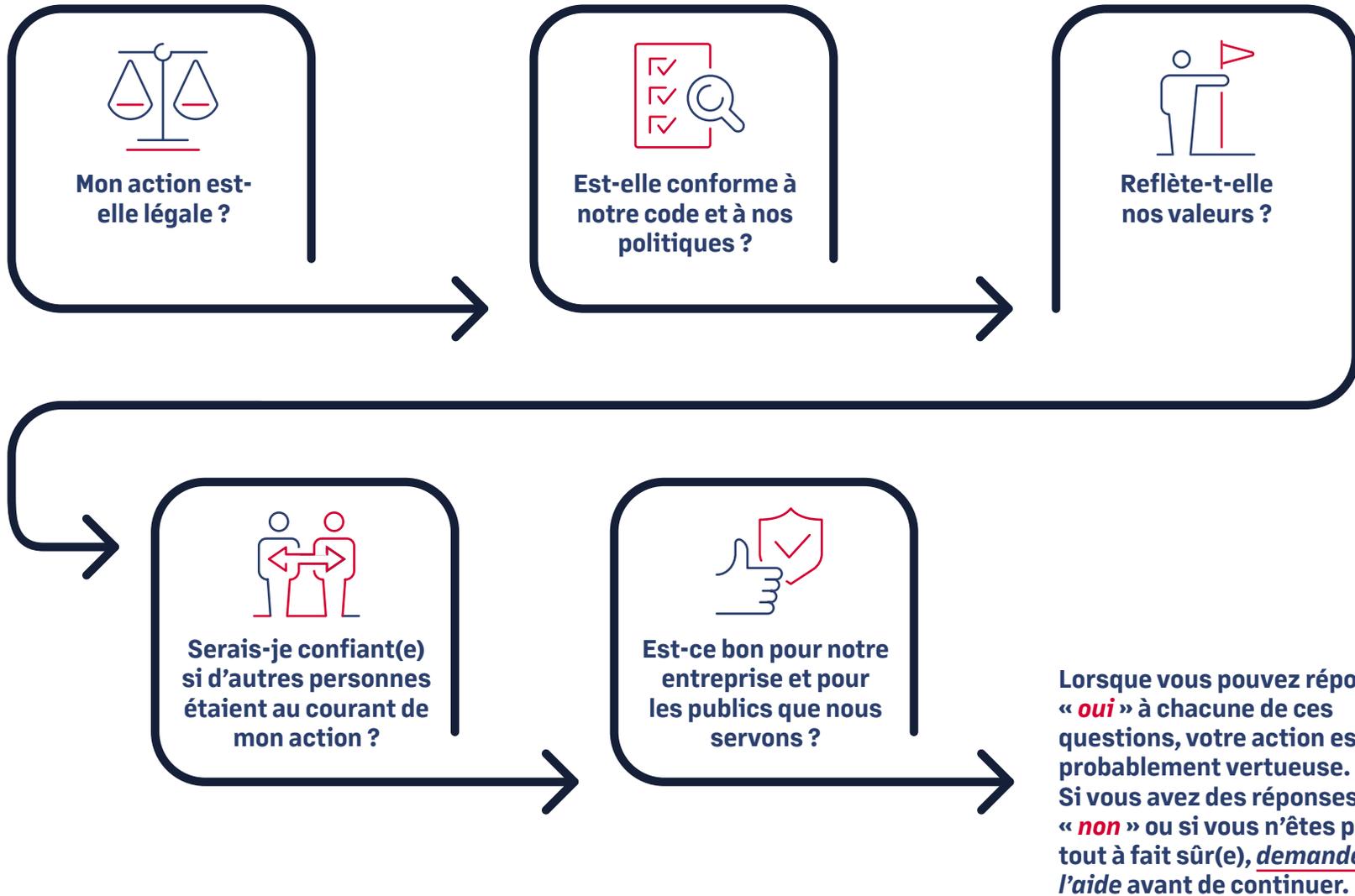
Garder la porte ouverte : les grands leaders savent aussi écouter. Accordez du temps à votre équipe lorsqu'elle a des questions ou des préoccupations et aidez-la à se sentir à l'aise et confiante pour s'exprimer.



Réagissez vite : une fois que vous avez connaissance d'une violation potentielle, n'adoptez pas une approche attentiste et n'enquêtez pas vous-même. Prenez la parole rapidement.

DE BONNES DÉCISIONS, CHAQUE JOUR

Nos décisions quotidiennes peuvent avoir un impact sur nos activités et notre réputation. Mais il n'est pas facile de faire le bon choix dans une situation délicate. Le Code peut vous aider à faire le bon choix, mais si vous n'êtes toujours pas sûr(e) de vous, posez-vous les questions suivantes :



VOUS AVEZ UNE INQUIÉTUDE ?

Chacun d'entre nous au sein d'APi Group a le droit d'être entendu. Lorsque nous constatons ou soupçonnons une faute, ce droit devient une responsabilité. C'est pourquoi nous prenons la parole dès que quelque chose ne nous semble pas normal. C'est le meilleur moyen pour notre entreprise de s'attaquer aux activités nuisibles et de trouver des moyens de faire mieux.

VOUS AVEZ LE CHOIX

Nous reconnaissons qu'il n'est pas toujours facile de s'exprimer, surtout si votre préoccupation concerne un coéquipier, un responsable ou un sujet sensible, mais il est extrêmement important que vous le fassiez. API souhaite que vous vous sentiez en confiance et en sécurité lorsque vous posez des questions ou faites part de vos préoccupations, c'est pourquoi nous vous proposons une variété d'options.

Parlez-en à une des personnes suivantes :

- Votre supérieur hiérarchique direct ou tout autre membre de la haute direction
- Votre représentant des ressources humaines
- Le service de conformité
- Le service juridique

Si vous ne vous sentez pas à l'aise avec ces ressources, contactez :

LA LIGNE D'ASSISTANCE ÉTHIQUE D'API GROUP

La ligne d'assistance éthique d'APi Group vous permet de faire part de vos préoccupations, que ce soit en ligne ou par téléphone. Elle est gérée par un fournisseur tiers indépendant et est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Bien que nous vous encourageons à vous identifier lors de votre signalement, vous avez la possibilité de rester anonyme, lorsque la législation locale le permet.



Accédez à la [ligne d'assistance](#) éthique d'APi Group



Ou appelez **+31 0800 022 35 03 (des Pays-Bas)**
+32 0800 10 601 (de Belgique)

APRÈS AVOIR PRIS LA PAROLE...



Votre rapport est examiné rapidement par le service juridique et/ou le service de conformité.



Il se peut que l'on vous demande de fournir des informations supplémentaires ou de coopérer à une enquête.



S'il s'avère qu'une violation a été commise, nous prendrons les mesures appropriées, qui peuvent inclure des mesures disciplinaires à l'encontre des personnes impliquées.



VOUS AVEZ UNE INQUIÉTUDE ?

POURRAIS-JE FAIRE L'OBJET DE REPRÉSAILLES ?

La prise de parole est l'une de nos responsabilités les plus importantes. C'est pourquoi notre entreprise ne tolère aucune mesure de représailles à l'encontre d'une personne ayant fait part de ses préoccupations en toute bonne foi.

Les représailles constituent une violation grave de notre Code. Si vous subissez ou soupçonnez des représailles à l'encontre de quelqu'un, parlez-en immédiatement.

CHOSSES À SAVOIR

Voici à quoi pourrait ressembler des représailles :

- Licenciement
- Rétrogradation
- Mesure disciplinaire

Ce ne sont là que quelques exemples. Soyez attentif à toute forme de représailles et parlez-en.



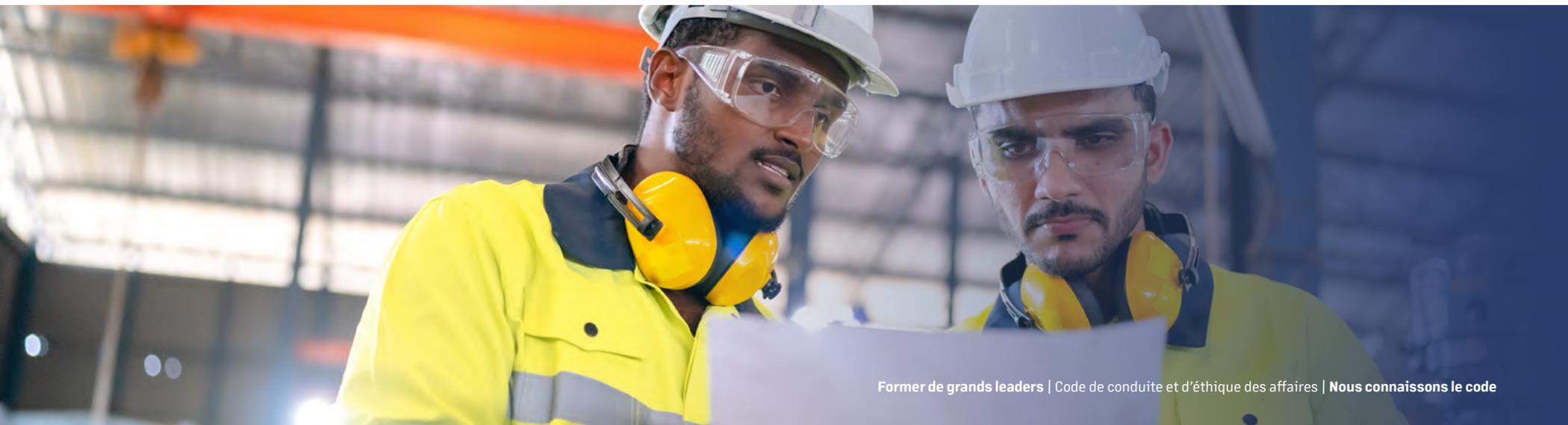
Alors qu'il travaillait sur un projet, un responsable qui nous aidait a suggéré que nous fassions quelque chose qui, à mon avis, pourrait enfreindre nos politiques. Personne d'autre que moi n'y voit d'inconvénient. Dois-je ne rien dire ?

Non, il ne faut pas. Personne au sein d'API Group n'est au-dessus du Code ou de la loi ou n'est exempté de nos politiques, et ils n'ont pas l'autorité de vous demander de les enfreindre. Vous avez la responsabilité de parler immédiatement.



Examiner la question en profondeur

[Politique zéro représailles](#)



Nous donnons la priorité à la sécurité, à la santé et au bien-être de tous nos dirigeants

Nos collaborateurs sont de loin notre plus grande priorité et méritent un environnement de travail sûr, sain et respectueux. Chacun d'entre nous doit contribuer à maintenir cet environnement en veillant les uns sur les autres et en créant un lieu où chacun peut grandir, s'épanouir et se sentir à sa place.

Respect sur le lieu de travail **12**

Santé et sécurité au travail **13**

RESPECT SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Chez APi Group, nous promovons une culture du respect, où chacun se sent accueilli, valorisé et à l'abri de la discrimination et du harcèlement.

NOUS TRAITONS TOUT LE MONDE AVEC RESPECT. Nous traitons chaque personne, quelle qu'elle soit, comme nous voudrions être traités : avec dignité et respect. Il s'agit également d'avoir des interactions positives et coopératives et de ne jamais traiter quelqu'un de manière injuste.

NOUS PROMOUVONS LA SÉCURITÉ PSYCHOLOGIQUE. Cela signifie que nous veillons à ce que chacun et chacune chez APi se sente inclus et dispose de l'espace et du temps nécessaires pour apprendre et se développer. Montrez aux autres qu'ils contribuent à la réussite de notre équipe et soutenez leurs efforts pour remettre en cause le statu quo sans craindre de représailles ou d'aliénation.

NOUS VALORISONS LES CONTRIBUTIONS DES AUTRES. La diversité de nos leaders est une grande source de force pour nous, c'est pourquoi nous apprécions les contributions et les perspectives uniques de chacun. Sollicitez la contribution de diverses sources : ne jamais exclure ou réduire au silence qui que ce soit.

NOUS PRENONS LA PAROLE LES UNS POUR LES AUTRES. Si vous êtes victime ou témoin de discrimination, de harcèlement ou d'autres comportements offensants, ne tournez pas le dos. Prenez la parole immédiatement.



**Donner la priorité à...
mettre la sécurité, la
santé et le bien-être de
tous nos dirigeants au
premier plan.**

Aidez-nous à maintenir
un environnement positif en
prévenant le harcèlement
et les abus.

CHOSSES À SAVOIR

La **discrimination** consiste à traiter différemment une personne ou un groupe de personnes en raison d'une caractéristique protégée.

Le **harcèlement** est une forme de discrimination. Il s'agit d'un comportement verbal, visuel ou physique importun qui dénigre ou montre de l'hostilité ou de l'aversion envers une personne, ou qui crée un environnement de travail intimidant, hostile ou offensant qui interfère avec les performances professionnelles.

Le **harcèlement sexuel** est une forme de harcèlement qui peut comprendre : rapprochement physique non désiré, avances sexuelles, demandes de faveurs sexuelles, demandes répétées de rendez-vous, gestes physiques, présentation d'images sexualisées et commentaires ou blagues à caractère sexuel.

Le harcèlement peut également inclure l'affichage d'images, de commentaires ou de plaisanteries offensants et d'insultes.



Un coéquipier s'est dit offensé par les blagues racistes d'un autre dirigeant, mais ne veut pas le signaler. Puisque cette personne ne veut pas s'exprimer, dois-je garder cela pour moi ?

Non, il ne faut pas. Si un comportement irrespectueux se produit dans notre entreprise et que vous en avez connaissance, vous devez nous en informer.



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Il est essentiel pour nous, au sein d'API Group, que chacun rentre chez lui en toute sécurité chaque jour. En tant que leaders, il nous appartient de faire de la santé et de la sécurité une priorité en veillant les uns sur les autres, en respectant les règles de sécurité et les lois applicables en matière de santé et de sécurité, et en ne prenant jamais de risques inutiles.

NOUS FAISONS DU ZÉRO NOTRE CHIFFRE PRÉFÉRÉ. La sécurité est notre priorité numéro un, c'est pourquoi API prend un engagement zéro incident. Nous nous efforçons chaque jour de rendre le lieu de travail plus sûr, grâce à des normes de sécurité strictes, à plus de 100 responsables de la sécurité et à la Sécurité de l'entreprise. Nous comptons sur vous pour vous engager à améliorer la sécurité et le bien-être et à tendre vers zéro incident.

NOUS OUVRONS UNE VOIE PROACTIVE À LA GESTION DES RISQUES. Nous nous efforçons de dépasser les meilleures pratiques du secteur en matière de santé et de sécurité avec l'approche « STEPS » : Striving Towards Excellence & Professionalism in Safety (Vers l'excellence et le professionnalisme en matière de sécurité).

Cette initiative primée soutient la sécurité sur le lieu de travail par les moyens suivants :

- Audit et rapports
- Formation en entreprise
- Prévention des pertes
- Participation à la gestion
- Responsabilité axée sur les résultats



Donner la priorité à...
mettre la sécurité, la
santé et le bien-être de
tous nos dirigeants au
premier plan.

Assumez votre responsabilité
personnelle en matière de
sécurité. Soyez vigilants
pour vous protéger et
protéger les autres.

Pratiquez STEPS dans votre travail quotidien et encouragez les autres à faire de même.



NOUS SIGNALONS TOUT CE QUI EST POTENTIELLEMENT DANGEREUX. Et nous n'attendons pas pour nous exprimer. Signalez immédiatement les choses suivantes :

- Violations des règles de sécurité ou des lois
- Matériel cassé ou fonctionnant mal
- Conditions dangereuses
- Abus de substances
- Une arme sur le lieu de travail ou sur notre propriété
- Menaces verbales ou physiques



SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

CHOSSES À FAIRE

Prenez à cœur nos convictions fondamentales. La pièce maîtresse de notre engagement en faveur de la sécurité est un ensemble de convictions fondamentales que chacun d'entre nous doit respecter :



Travaillez en toute sécurité pour que tout le monde y gagne. Ne prenez jamais de raccourcis qui compromettent la sécurité, la qualité ou la productivité.



Montrez que vous vous souciez des autres en vous concentrant sur le zéro incident : c'est notre objectif et l'attente de tous les membres de notre équipe.



Reconnaissez que vous avez la responsabilité personnelle, l'autorité et le soutien nécessaires pour arrêter de travailler en cas de danger. S'exprimer pour apprendre et partager les comportements.



Rappelons que tous les incidents peuvent être évités. Lorsque vous aidez à identifier la cause première d'un incident, vous nous aidez à apprendre à être plus sûrs.



Ne donnez pas de jour de congé à la sécurité. Votre famille, vos amis et vos coéquipiers ont besoin que vous soyez en sécurité toute la journée, tous les jours.



Nous construisons des relations bienveillantes et durables avec les autres. ---

L'obtention de résultats incomparables nécessite des relations incomparables. Chez APi Group, nous établissons des liens durables entre nous, avec nos clients et nos partenaires commerciaux, sur la base de la confiance mutuelle et de l'intégrité.

Relations d'affaires	16
Interactions avec les gouvernements	18
Confidentialité des données	20

RELATIONS D'AFFAIRES

Les relations sont la pierre angulaire de notre activité. Nous prenons le temps et faisons l'effort d'établir des relations avec des partenaires commerciaux diversifiés et de grande qualité avec lesquels nous pouvons travailler à long terme : celles et ceux qui partagent notre engagement à l'égard de l'excellence et de l'intégrité.

NOUS CHOISSONS NOTRE TRAVAIL ET NOS PARTENAIRES COMMERCIAUX DE MANIÈRE ÉQUITABLE ET JUDICIEUSE. Parce que nos partenaires commerciaux ont un impact sur la qualité de nos services, nous les soumettons aux mêmes normes élevées que celles que nous nous imposons à nous-mêmes. Si vous nous aidez à choisir nos partenaires commerciaux, tels que les clients, les fournisseurs, les vendeurs ou d'autres partenaires, faites des recherches. Pratiquez la sélection des contrats tout en mettant l'accent sur l'équité et la diversité. Veillez à ce que les partenaires commerciaux :

- Répondent à nos critères de qualité et de valeur
- Ne figurent pas sur la liste des parties exclues par le gouvernement
- Partagent notre engagement envers la protection de l'environnement et la durabilité pour un avenir plus vert
- Partagent notre engagement en faveur d'un comportement éthique et du respect des droits humains

NOUS SOMMES TRÈS ATTENTIFS. N'oubliez pas que les bonnes relations nécessitent de l'attention et de l'entretien : si vous travaillez avec des partenaires commerciaux, surveillez leur travail et assurez-vous qu'ils comprennent leurs obligations :

- Représenter API avec intégrité
- Respecter la législation en vigueur
- Remplir les obligations contractuelles
- Suivre nos politiques et procédures
- Opérer en tant que bons gestionnaires de l'environnement
- Permettre la réalisation de nos propres ambitions en matière de durabilité



**Donner la priorité à...
Construire des relations
bienveillantes et durables
avec les autres.**

Faites en sorte que vos actions éthiques montrent à vos partenaires commerciaux ce qu'est un bon leadership.

Si vous voyez des partenaires commerciaux faire quoi que ce soit qui puisse violer notre Code, nos politiques ou la loi, parlez-en immédiatement.

NOUS AGISSONS DE MANIÈRE ÉQUITABLE AVEC NOS PARTENAIRES

COMMERCIAUX. Dans toutes vos relations et interactions avec vos partenaires commerciaux, mettez l'accent sur l'équité et le respect. N'essayez jamais de les manipuler ou de les influencer (ou d'être influencé par eux) par des offres inappropriées. Pour en savoir plus, consultez Anti-corruption et Cadeaux et avantages.



RELATIONS D'AFFAIRES

CHOSSES À FAIRE

Lorsque vous choisissez un partenaire commercial, faites votre choix sur la base des critères suivants :



Besoins d'API



Produits et services offerts



Prix et valeur



Qualité de leur travail



Réputation et antécédents

Il ne faut **jamais** baser votre choix sur les éléments suivants :



Préjugé personnel



Gain personnel



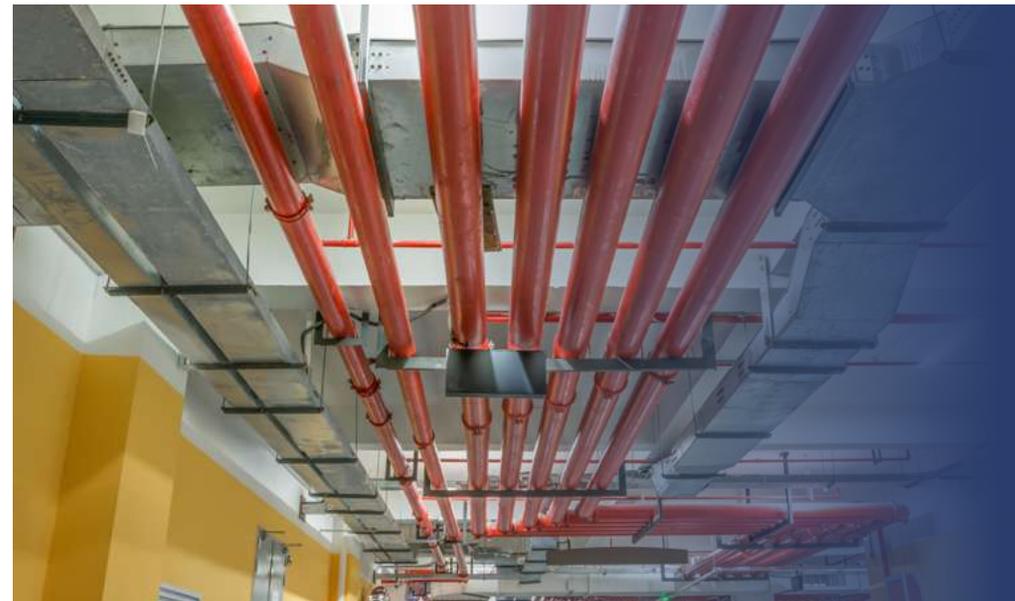
J'ai lu sur les réseaux sociaux qu'un de nos fournisseurs pourrait être impliqué dans un scandale de corruption. Puisqu'il ne s'agit que d'une rumeur, peut-on l'ignorer pour l'instant ?

Non. Si un fournisseur est susceptible d'enfreindre la loi, nous devons en être informés. Après tout, ce qu'ils font rejaillit sur notre entreprise et peut avoir un impact sur nous. Il n'est pas nécessaire de confirmer la rumeur : il suffit de transmettre cette information à celles et ceux qui peuvent effectuer des recherches appropriées sur le fournisseur.



Examiner la question en profondeur

- [Politique d'API Group interdisant les pots-de-vin et autres pratiques de corruption](#)
- [Politique d'API en matière de voyages et de dépenses](#)



INTERACTIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS

APi Group a l'honneur de travailler avec toutes sortes de clients et de partenaires commerciaux, y compris des gouvernements nationaux, régionaux et locaux. Si nous agissons avec intégrité dans toutes nos relations d'affaires, nous reconnaissons également que les interactions avec les gouvernements requièrent une plus grande responsabilité et une plus grande attention.

NOUS RESPECTONS LES RÈGLES. Sachez qu'une série d'exigences légales, réglementaires et contractuelles s'appliquent à nos missions gouvernementales. Connaissiez ces exigences et sachez comment elles s'appliquent à vous. Elles peuvent avoir un impact sur la manière dont API et ses partenaires commerciaux gèrent les éléments suivants :

- Sélection de contrats
- Comptabilité, factures et facturation
- Contrats et sous-traitance
- Pratiques en matière d'emploi
- Cadeaux et avantages
- Achat
- Tenue de registres précis

Respectez toutes les exigences à la lettre. Contactez le [service juridique](#) en cas de questions.

NOUS PRATIQUONS L'HONNÊTETÉ ET LA TRANSPARENCE. Que nous travaillions avec un client gouvernemental ou que nous interagissions avec un fonctionnaire, directement ou par le biais d'intermédiaires, nous sommes ouverts et honnêtes dans tout ce que nous faisons. Dans vos relations avec les gouvernements, ne les induisez jamais en erreur. Fournissez les informations demandées rapidement et avec précision.

NOUS PROTÉGEONS LES BIENS DU GOUVERNEMENT. Si nos clients ou partenaires gouvernementaux nous fournissent du matériel, des équipements ou d'autres biens, il nous appartient de les utiliser de manière responsable et de les protéger. Cela inclut la protection de leurs informations confidentielles ou classifiées ou de leur propriété intellectuelle contre la divulgation.



INTERACTIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS

CHOSSES À FAIRE

Dans toutes les transactions, y compris les transactions gouvernementales, APi Group a la responsabilité de ...

Toujours :



Utiliser des données de tarification actuelles et précises.



Être précis et honnête dans toutes les propositions, les devis, les factures, les rapports et les communications.



Protéger les informations classifiées et les biens du gouvernement.



Respecter les politiques applicables d'APi.

Ne jamais :



Altérer ou falsifier des documents.



Partager des informations gouvernementales confidentielles.



Faire des entorses aux règles relatives aux interactions avec le gouvernement ou à l'embauche.



Examiner la question en profondeur

Code d'éthique et de conduite des entrepreneurs fédéraux

CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

Nous pensons que la vie privée doit être respectée. C'est aussi une condition pour construire des relations durables et de confiance. Nos clients, partenaires commerciaux et leaders peuvent tous partager des informations personnelles avec APi Group, et nous prenons toutes les précautions raisonnables pour les sécuriser.

NOUS RECONNAISSONS CE QUI EST PRIVÉ. En tant qu'entreprise, nous collectons, stockons, consultons et éliminons régulièrement des informations personnelles, c'est-à-dire tout type d'information susceptible d'être utilisée pour identifier une personne. Ces informations comprennent les éléments suivants :

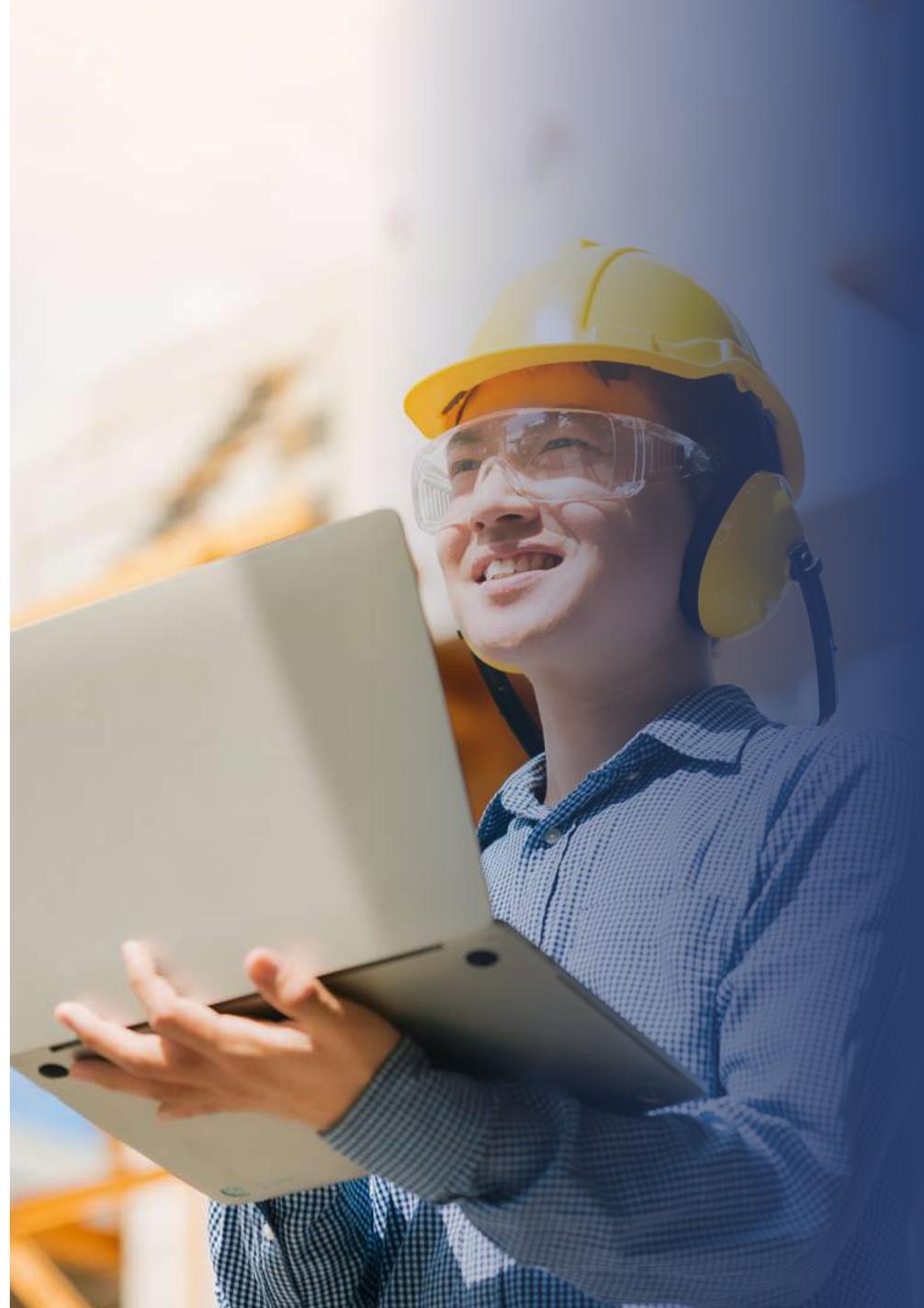
- Nom, adresse ou numéro d'identification
- Adresse e-mail ou autre identifiant en ligne
- Date de naissance
- Numéro de téléphone
- Dossiers médicaux
- Informations bancaires ou autres informations financières
- Données de localisation

Attention, certaines informations personnelles sont considérées comme sensibles et peuvent nécessiter des mesures de protection supplémentaires.

NOUS RESPECTONS LES LOIS SUR LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE. Il existe dans le monde entier toute une série de lois visant à protéger les informations personnelles, et nous les respectons scrupuleusement. Sachez comment ces lois s'appliquent à votre travail et [posez des questions](#) si quelque chose n'est pas clair.

NOUS RESPECTONS LES INFORMATIONS PERSONNELLES. Si vous traitez ou entrez en contact avec des informations personnelles dans le cadre de votre travail, faites preuve d'une extrême prudence pour les protéger contre toute utilisation abusive ou divulgation. (Pour en savoir plus, consultez [Utilisation des actifs d'APi Group](#) et [Informations confidentielles et propriété intellectuelle.](#))

Si vous avez connaissance d'une éventuelle violation de données ou d'une divulgation d'informations personnelles, [prenez la parole](#) immédiatement. Cela nous permettra d'informer rapidement les autorités compétentes et d'éviter d'autres dommages.



CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

CHOSSES À FAIRE

Vous avez le pouvoir de protéger les informations personnelles contre la divulgation. Rappel :



Ne collectez que le minimum d'informations personnelles dont vous avez besoin pour votre travail.



Nous n'utilisons les informations personnelles qu'à des fins commerciales légitimes.



Ne les partagez jamais avec une personne non autorisée.



N'utilisez jamais de réseaux non sécurisés pour y accéder.



Ne les envoyez jamais à des périphériques non surveillés, tels que des imprimantes.



Suivez nos politiques pour vous en débarrasser en toute sécurité.



Parlez de toute violation potentielle de données.



Un responsable d'un autre service m'a demandé une liste de contacts de clients pour une campagne de marketing. Puisque cette personne fait partie d'API, puis-je partager la liste ?

Pas forcément. Cela pourrait constituer une violation de nos politiques ou des lois sur la confidentialité des données. Vous ne pouvez partager des informations qu'avec une personne autorisée, qu'elle soit interne ou externe à API. Avant de partager la liste, vérifiez auprès de votre leader ou de l'équipe de protection de la vie privée d'API que c'est possible.



Examiner la question en profondeur

[Politique de gestion des documents et de l'information](#)



Nous travaillons avec honnêteté et intégrité

Les grands leaders ont des forces et des perspectives qui leur sont propres, mais chez APi Group, il y a quelque chose que nos leaders partagent tous : un engagement en faveur de l'honnêteté et de l'intégrité. Ce sont les fondements de notre succès.

Concurrence équitable	23
Anti-corruption	25
Cadeaux et avantages	26
Délit d'initié	27
Conformité du commerce international	28
Tenue de registres précis	30
Conflits d'intérêts	31

CONCURRENCE ÉQUITABLE

Nous pensons qu'une concurrence saine crée un marché sain : un environnement où tout le monde a les mêmes chances de participer. Cela signifie que quel que soit l'endroit du monde où nous exerçons nos activités, nous jouons loyalement et respectons les règles.

NOUS NE TRICHONS PAS. Chez API Group, nous n'utilisons pas de pratiques trompeuses pour réussir ou pour nuire à la capacité de concurrence de quelqu'un. Nous savons que nous pouvons compter sur notre travail acharné et sur la qualité de nos services pour aller de l'avant.

NOUS NE CONCLUONS PAS D'ACCORDS INAPPROPRIÉS. Soyez prudent dans vos interactions avec les concurrents, les clients et les partenaires commerciaux. N'acceptez jamais (ou ne donnez jamais l'impression d'accepter) de faire quelque chose qui nous avantage mais qui limite illégalement la concurrence, comme par exemple :

- **AJUSTER** des prix ou des conditions de vente de nos services
- **FIXER** les conditions ou le résultat d'une offre
- **SE RÉPARTIR** des territoires, des marchés ou des clients
- **REFUSER** de traiter avec un autre client ou concurrent

NOUS NOUS PRÉSENTONS HONNÊTEMENT SUR LE MARCHÉ. Nos clients ont besoin de savoir que nous sommes sérieux et que nous pouvons tenir nos promesses. Si votre travail consiste à faire du marketing ou de la publicité pour notre entreprise, soyez sincère et capable d'étayer les affirmations que vous faites ; ne faites pas de fausses suppositions au sujet de la concurrence.

NOUS NOUS INFORMONS SUR LA CONCURRENCE DE MANIÈRE ÉTHIQUE.. Il est essentiel d'en apprendre le plus possible sur la concurrence, mais lorsque vous le faites, n'utilisez que des informations accessibles au public. N'utilisez jamais d'informations obtenues illégalement (comme des informations confidentielles obtenues par un client ou un coéquipier).

NOUS RESPECTONS LES LOIS SUR LA CONCURRENCE. Il existe toute une série de lois dans le monde pour garantir des pratiques concurrentielles équitables, et nous nous engageons à les respecter. Ces lois peuvent varier, il faut donc savoir comment elles s'appliquent dans les pays où vous exercez votre activité. Si vous avez des questions ou si des lois semblent contradictoires, contactez le [service juridique](#).



CONCURRENCE ÉQUITABLE

CHOSSES À FAIRE

Dans vos interactions avec les concurrents, soyez en mesure de répondre « **non** » à chacune des questions suivantes :

Est-ce que vous avez l'impression ...



De modifier des prix ?



D'interférer ou d'entrer en collusion avec d'autres personnes dans le cadre du processus d'appel d'offres ?



De répartir des territoires, des marchés ou des clients ?



De boycotter des fournisseurs ou des concurrents ?

Toute réponse du type « **oui** » ou « **peut-être** » est un signe qu'il faut arrêter la conversation et demander de l'aide.



Lors d'une discussion avec un concurrent à l'occasion d'un salon professionnel, la question des clients et des territoires a été abordée. Je me suis excusé(e) et j'ai quitté la conversation. Était-ce la bonne chose à faire ?

Presque. Vous avez eu l'intuition de mettre fin à la conversation, mais avant de partir, vous auriez dû leur faire savoir qu'il s'agissait d'un sujet inapproprié. Après votre départ, vous devez immédiatement contacter le service juridique pour l'informer de ce qui s'est passé.



Examiner la question en profondeur

Politique de conformité antitrust



ANTI-CORRUPTION

Les actes de corruption peuvent nous coûter nos relations et notre réputation, c'est pourquoi nous ne les utilisons pas pour prendre de l'avance. Nous réussissons grâce à un travail acharné et à la confiance dans la qualité de nos talents et de nos services.

NOUS N'UTILISONS PAS DE POTS-DE-VIN. Un pot-de-vin peut être un objet de valeur offert pour influencer quelqu'un ou obtenir un avantage injuste. Restez attentifs aux offres abusives, notamment :

- > Espèces ou cartes-cadeaux
- > Remises spéciales
- > Cadeaux inappropriés
- > Contributions caritatives ou politiques
- > Avantages excessifs
- > Voyage sponsorisé
- > Titres

Pour en savoir plus sur les offres appropriées (et celles qui ne le sont pas), consultez [Cadeaux et avantages](#).

NOUS RESPECTONS LES LOIS. Chez API Group, nous nous engageons à ce que les pots-de-vin et la corruption ne fassent pas partie de nos activités. Faites votre part en respectant nos politiques et les lois anti-corruption partout dans le monde où vous exercez votre activité. Ces lois peuvent varier, il convient donc de contacter le [Service juridique](#) en cas de doute ou si les lois ou les coutumes locales semblent entrer en conflit avec nos politiques.

NOUS INTERAGISSONS DE MANIÈRE ÉTHIQUE. Dans vos relations avec vos partenaires commerciaux ou d'autres tiers, ne faites pas ou n'acceptez pas d'offres qui pourraient sembler inappropriées. Si quelqu'un semble pouvoir bénéficier injustement d'une offre, évitez-la, qu'elle soit ou non habituelle là où vous travaillez. N'oubliez pas que des règles plus strictes s'appliquent aux relations avec les représentants du gouvernement ; toute offre qui leur est faite, aussi minime soit-elle, peut enfreindre la loi ; demandez donc l'approbation du service juridique.



**Donner la priorité à...
Honnêteté et intégrité.**

Aidez-nous à prévenir et à dénoncer les pots-de-vin et la corruption.

CHOSSES À SAVOIR

Nous sommes responsables des actions de ceux qui travaillent en notre nom, y compris les fournisseurs ou les consultants. Cela signifie que nous pouvons être confrontés à de graves conséquences juridiques s'ils enfreignent la loi.

NOUS DOCUMENTONS LES TRANSACTIONS. Toute transaction, quelle qu'en soit la taille, nécessite une documentation appropriée. Documentez de manière précise et complète chaque transaction et chaque paiement : ne saisissez jamais d'écritures trompeuses dans nos [registres](#).

NOUS PRENONS LA PAROLE. Si vous avez connaissance d'une personne qui enfreint la loi ou nos politiques, [parlez-en](#) immédiatement.



Un fonctionnaire d'un autre pays nous a dit que nous pouvions accélérer notre transaction en payant des « honoraires d'urgence habituels ».

Puisque c'est ainsi que l'on fait des affaires dans ce pays, est-il acceptable de payer ?

Non. Une telle redevance est également connue sous le nom de « paiement de facilitation ». Il s'agit d'une forme de corruption et nous ne la payons pas. Demandez de l'aide à votre responsable ou au service juridique.



Examiner la question en profondeur

[Politique d'API Group interdisant les pots-de-vin et autres pratiques de corruption](#)

[Voyage et avantages](#)

CADEAUX ET AVANTAGES

Des marques de courtoisie raisonnables sont constamment accordées dans le monde des affaires. Mais la frontière est ténue entre une marque d'appréciation et une tentative de corruption. Nous ne franchissons pas cette limite et nous ne laissons pas des cadeaux ou des avantages inappropriés entraver notre prise de décision ou les utiliser pour influencer quelqu'un d'autre.

NOUS CONNAISSONS NOS RÈGLES. La philosophie d'API Group en matière de courtoisie d'affaires est la suivante : Nous n'offrons ni n'acceptons quoi que ce soit qui puisse sembler compromettre notre intégrité ou ressembler à un pot-de-vin. Assurez-vous de connaître nos politiques sur ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas.

NOUS REFUSONS TOUT CE QUI EST INCONVENANT. Lorsque vous connaîtrez nos politiques et celles de nos partenaires commerciaux, y compris notre politique en matière de cadeaux d'affaires et d'avantages, vous serez mieux préparé(e) à reconnaître et à refuser les offres inappropriées. Nous savons que ce n'est pas toujours facile, alors demandez de l'aide lorsque vous avez une offre dont vous n'êtes pas sûr(e).

NOUS NE DEMANDONS PAS À D'AUTRES PERSONNES DE FAIRE DES OFFRES EN NOTRE NOM. Sachez qu'API n'autorise personne à offrir en son nom des services de courtoisie commerciale inappropriés. Cela inclut les représentants commerciaux, les distributeurs et les entrepreneurs.

CHOSSES À FAIRE

Si vous êtes confronté(e) à une marque de courtoisie commerciale dont vous n'êtes pas sûr(e) qu'elle soit acceptable, posez-vous la question :



Cette offre est-elle légale ?



Suis-je sûr(e) que cela ne pourrait pas être perçu comme un acte de corruption ?



S'aligne-t-elle sur les politiques des deux partis ?



Est-ce raisonnable et habituel ?



L'offre est-elle faite sans attente d'un certain résultat ?

Assurez-vous de pouvoir répondre « **oui** » à toutes ces questions. Si c'est le cas, cela devrait être autorisé. Si un doute subsiste, demandez conseil.



Examiner la question en profondeur

Cadeaux d'affaires et avantages

CHOSSES À SAVOIR

Les offres sont ...

Autorisées lorsqu'elles sont ...

- De valeur nominale : consultez notre politique sur les Cadeaux d'affaires et les avantages pour en savoir plus
- Offertes de manière ouverte et transparente
- Correctement consignées dans nos registres

Interdites lorsqu'elles sont ...

- En violation de la législation locale ou des politiques du donneur ou du receveur
- Des espèces ou un équivalent
- Excessives en valeur ou proposées fréquemment
- Non-professionnelles ou inappropriées
- Présentées sous une forme qui évoque un pot-de-vin

DÉLIT D'INITIÉ

Pour garantir un investissement équitable et légal et vous protéger des sanctions pénales liées aux délits d'initiés, nous vous demandons de respecter les règles et de ne jamais investir sur la base d'informations matérielles non publiques.

NOUS PROTÉGEONS LES INFORMATIONS INTERNES. Si vous tombez sur des informations importantes concernant API Group ou toute autre entreprise qui n'ont pas été rendues publiques, vous avez la responsabilité de les garder confidentielles. Ces informations peuvent comprendre les éléments suivants :

- Plans, accords ou stratégies de propositions de projets
- Produits ou services nouveaux ou en cours de développement
- Gains ou pertes financiers
- Fusions ou acquisitions éventuelles
- Informations sur les clients ou les partenaires commerciaux
- Changements majeurs au niveau de la direction
- Actions en justice ou enquêtes potentielles

NOUS COMPRENONS LES LOIS COMMERCIALES. Comprenez les lois sur les délits d'initiés et respectez-les scrupuleusement chaque fois que vous achetez ou vendez des titres d'une entreprise. Ne fondez jamais vos activités commerciales sur des informations privilégiées : vous vous exposeriez à de graves sanctions juridiques.

NOUS NE DONNONS DE « CONSEILS » À PERSONNE. Pour préserver la sécurité des informations internes, ne les partagez jamais avec qui que ce soit, y compris avec des membres de votre famille, des amis ou d'autres personnes. Vous pouvez enfreindre la loi si vous donnez des conseils, même si vous n'effectuez pas vous-même d'opérations sur ces titres ou si vous ne donnez pas d'instructions à quelqu'un d'autre pour acheter ou vendre des titres. Si c'est le cas, vous pouvez être tenu pour responsable.

NOUS MAINTENONS LES FENÊTRES DE NÉGOCIATION. API peut restreindre le moment où vous pouvez négocier des actions de l'entreprise, en particulier si vous occupez un poste de direction. Renseignez-vous sur nos fenêtres de négociation et nos périodes d'interdiction et respectez-les scrupuleusement. Contactez le [service juridique](#) en cas de questions.

CHOSSES À SAVOIR

Qui est considéré comme un(e) initié(e) ?

Toute personne en mesure d'obtenir des informations matérielles non publiques sur une entreprise, comme un administrateur, un dirigeant ou un employé.

Qu'est-ce qu'une information matérielle non publique ?

Elle est **matérielle** s'il s'agit d'un élément susceptible d'affecter le cours des actions ou d'influencer la décision des gens d'acheter, de vendre ou de détenir des titres.

Elle est **non publique** lorsqu'elle n'a pas été rendue publique, par exemple par le biais d'un communiqué de presse ou d'une autre annonce officielle.



Examiner la question en profondeur

[Politique en matière de délit d'initié](#)

CONFORMITÉ DU COMMERCE INTERNATIONAL

L'exercice d'une activité dans plusieurs pays peut introduire des zones grises sur le plan éthique, dans lesquelles il peut être difficile de s'y retrouver. Nous nous engageons à respecter les lois commerciales afin de nous assurer que chaque transaction et chaque interaction sont appropriées et conformes à nos valeurs.

NOUS FAISONS PREUVE DE PRUDENCE DANS LES TRANSACTIONS

INTERNATIONALES. Nous emportons notre code et nos valeurs avec nous, où que nous travaillions dans le monde, mais des règles et des exigences particulières s'appliquent à l'échelle internationale. Si nous nous trompons, des sanctions sévères peuvent également s'appliquer : nous pouvons même perdre notre privilège de faire des affaires au niveau mondial. Commercez avec des partenaires commerciaux éthiques et respectez toutes les règles et exigences en matière de contrôle pour les transactions internationales. [Demandez de l'aide](#) en cas de zone d'ombre.

NOUS VÉRIFIONS LES TRANSACTIONS AVEC SOIN. Si vous travaillez avec un fournisseur qui nous fournit des articles nécessitant une licence d'exportation, vérifiez tout avec soin. Veillez à ce que les éléments suivants soient présents :

- > Listes de colisage
- > Les noms des personnes impliquées
- > Comment les articles sont décrits et classés
- > Le prix payé
- > Quelle est la « finalité » du produit
- > Les connaissances

NOUS CONNAISSONS LES LÉGISLATIONS. Il peut être difficile de se tenir au courant de toutes les lois régissant le commerce international, mais nous devons toujours nous y conformer. Familiarisez-vous avec ces lois et tenez-vous au courant de leurs évolutions.

CHOSSES À SAVOIR

Les lois relatives à la conformité du commerce mondial couvrent des aspects tels que :

- **Activités d'importation et de douane :** pour assurer une classification précise et d'autres détails
- **Exportations et contrôles des exportations :** pour restreindre les exportations pour des raisons de sécurité nationale, de lutte contre le terrorisme et d'autres raisons de sécurité similaires
- **Contrôle des embargos commerciaux et des sanctions :** pour restreindre les relations commerciales avec certains pays, entités ou particuliers
- **Anti-boycott :** interdire la participation à des boycotts non sanctionnés de certains pays

Contactez le [Service juridique](#) pour obtenir de l'aide.



CONFORMITÉ DU COMMERCE INTERNATIONAL

CHOSSES À FAIRE

Veillez à ce que, lors de chaque transaction, vous puissiez dire :



Nous avons respecté toutes les exigences réglementaires, sans exception ni raccourci.



Nos documents sont complets et exacts.



Nos importations et nos exportations ont été dédouanées à la valeur déclarée appropriée.



Nous ne commerçons avec aucun pays ou partie soumis à des restrictions ou à un embargo.



Il n'y a pas de participation à un boycott de quelque pays que ce soit.



Aucun frais de facilitation n'est payé.



La destination finale est confirmée.

Si vous ne pouvez pas vérifier chaque élément, revenez en arrière et demandez de l'aide.



TENUE DE REGISTRES PRÉCIS

Comme toute organisation, nous avons besoin de connaître les performances de notre entreprise à l'instant T. Nos livres et nos archives, lorsque nous les gérons avec soin, nous donnent ces informations. Plus nos dossiers sont précis, plus ils sont utiles pour guider nos décisions et améliorer notre réputation.

NOUS TENONS DES REGISTRES HONNÊTES ET PRÉCIS. Le fait d'être une société publique s'accompagne d'une responsabilité en matière de transparence, qui consiste à s'assurer que nos registres donnent une image exacte de nos activités et de nos finances. Chaque fois que vous contribuez à un dossier commercial ou que vous faites des déclarations financières en notre nom, soyez clair, précis et respectez les délais. Ne modifiez jamais un dossier et n'enregistrez jamais sciemment quelque chose de faux ou de trompeur.

NOUS SOMMES À L'AFFÛT DE TOUTE ACTIVITÉ SUSPECTE. Si vous traitez nos dossiers, restez attentif aux signes de mauvaise conduite, y compris la fraude potentielle, **la corruption** ou le blanchiment d'argent (lorsque quelqu'un essaie de faire passer des fonds gagnés illégalement par une entreprise légitime comme la nôtre). Surveillez les fausses écritures, les déclarations trompeuses ou les omissions dans nos dossiers, et si vous les voyez, ne les ignorez pas. **Parlez-en** immédiatement.

NOUS PRATIQUONS UNE GESTION PRÉCISE DES DOSSIERS.

Suivez toujours les lois et les pratiques comptables applicables afin de gérer correctement nos dossiers. Respectez également nos politiques en matière de création, de conservation et de destruction des documents. Cela implique de respecter les calendriers de conservation et de conserver les pièces justificatives nécessaires pour étayer nos dossiers. Si un dossier est nécessaire pour un procès ou une enquête, ne le détruisez pas.



**Donner la priorité à...
Travailler avec honnêteté
et intégrité.**

Les dossiers d'API sont
de notre responsabilité :
veillez à ce qu'ils soient
toujours fiables.



Mon leader m'a suggéré de modifier un dossier financier pour « faire coller les chiffres » ce trimestre. Puis-je refuser ?

Oui, tout à fait. Personne, quelle que soit sa fonction, n'a le pouvoir de vous demander de falsifier un dossier. Il s'agit d'une violation grave de nos politiques, il faut donc en parler immédiatement. Nous n'autoriserons pas de représailles à votre rencontre si vous nous faites part d'un problème.



**Examiner la
question en
profondeur**

[Politique de gestion des documents et de l'information](#)

[Code de déontologie des cadres financiers supérieurs](#)

CHOSSES À SAVOIR

Certains de nos dossiers comprennent les éléments suivants :

- Fiches de paie
- Fiches horaires
- Factures
- Rapports sur la sécurité et la qualité
- Bons de commande
- Notes de frais
- Demandes de prestations

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Nous nous engageons à faire ce qu'il y a de mieux pour notre entreprise. Il s'agit notamment de veiller à ce que nos activités personnelles n'influencent pas notre jugement, ne nuisent pas à notre entreprise et ne compromettent pas notre réputation. De telles situations constituent des conflits d'intérêts qu'il nous incombe d'éviter ou de gérer de manière appropriée.

NOUS RECONNAISSONS LES CONFLITS POTENTIELS. Ces situations peuvent survenir à tout moment et impliquer quelque chose qui vous profite personnellement mais qui a l'effet inverse sur notre entreprise. Les conflits se présentent sous différentes formes, mais comprennent souvent les éléments suivants :

Emploi extérieur : accepter un second emploi ou une autre activité qui pourrait interférer avec vos obligations envers API Group ou influencer les décisions que vous prenez pour nous.

Relations personnelles : superviser ou prendre des décisions en matière d'emploi concernant un membre de la famille, un ami ou un conjoint, ou diriger nos activités vers une entreprise qu'ils possèdent ou contrôlent.

Cadeaux, gratifications et autres avantages : faire ou accepter une offre qui enfreint la politique d'API en matière de cadeaux et d'avantages ; (consultez Cadeaux et avantages pour en savoir plus.).

Intérêts financiers : posséder ou investir directement dans une entreprise qui est en concurrence avec notre activité ou qui fait des affaires avec nous (ou qui espère faire des affaires avec nous).

Opportunités commerciales : tirer parti d'une opportunité que vous avez découverte dans le cadre de votre emploi chez API et qui aurait pu être une opportunité pour notre entreprise.

NOUS DIVULGUONS LES CONFLITS POSSIBLES. Nous ne pouvons pas énumérer ici toutes les situations possibles de conflit d'intérêts, mais nous attendons de vous que vous soyez attentif et que vous divulguiez toute situation susceptible de vous influencer de manière inappropriée ou même d'apparaître comme un conflit d'intérêts. Nous pouvons vous aider à l'éviter ou à la gérer.



**Donner la priorité à...
Travailler avec honnêteté
et intégrité.**

Si c'est bon pour vous mais mauvais pour API, il faut l'éviter.

CHOSSES À FAIRE

Vous vous demandez si une situation particulière constitue un conflit d'intérêts ? Posez-vous les questions suivantes :

Cette situation va-t-elle ...



Me faire sentir une obligation envers une entreprise ou une personne en dehors de notre entreprise ?



M'apporter, à moi ou à un proche, un avantage personnel ?



M'avantager mais nuire à l'API ?



Contribuer à ce que quelqu'un remette en cause mon jugement ?



Entraver mon travail pour API ?

Répondre « **oui** » ou « **peut-être** » à l'une de ces questions pourrait signaler un conflit d'intérêts. Contactez votre leader ou le service de conformité pour savoir si vous devez divulguer la situation.



Examiner la question en profondeur

Politique en matière de conflits d'intérêts

Nous prenons un engagement à atteindre l'excellence, rien de moins

Le dévouement de nos leaders à l'excellence est la force motrice du succès d'APi Group : chacun et chacune d'entre nous prend la décision consciente de se surpasser chaque jour. C'est la clé de l'amélioration continue et de la préservation de notre héritage.

Garantir la qualité	33
Utilisation des actifs d'APi Group	34
Informations confidentielles et propriété intellectuelle	36
Communications responsables	38

GARANTIR LA QUALITÉ

Notre passion pour la fourniture de services meilleurs et plus sûrs fait de nous le partenaire de choix pour les clients du monde entier. Nous ne cesserons jamais de nous pousser à donner le meilleur de nous-mêmes chaque jour.

NOUS NOUS IMPOSONS LES NORMES LES PLUS ÉLEVÉES. Pour que notre nom soit toujours synonyme d'excellence, nous suivons scrupuleusement nos politiques et procédures internes en matière de qualité, ainsi que les exigences gouvernementales et les normes industrielles, sans exception. Attendez la même chose de vos coéquipiers.

NOUS EXIGEONS DE NOS PARTENAIRES COMMERCIAUX QU'ILS RESPECTENT DES NORMES TOUT AUSSI ÉLEVÉES. Exigez le meilleur de nos partenaires commerciaux. Surveillez et signalez tout problème de qualité impliquant des fournisseurs, des clients et d'autres partenaires à votre leader ou à votre représentant local de la qualité.

NOUS SOMMES CORRECTEMENT FORMÉS.

Avant d'utiliser des outils ou de fournir des services à nos clients, assurez-vous que vous disposez de l'autorisation nécessaire pour le travail que vous effectuez, que vous avez reçu toute la formation requise, que vous utilisez les bons outils de la bonne manière et que vous portez l'équipement de protection individuelle approprié pour le travail.



**Donner la priorité à...
Un engagement à atteindre
l'excellence, rien de moins.**

Nous ne considérons jamais qu'un travail est terminé s'il ne répond pas à nos normes élevées.



Aidez-nous à garantir la qualité de nos opérations :



Dans nos innovations : nous accordons la priorité à la qualité lorsque nous développons et testons nos services - pas de raccourcis.



Dans nos services : respectez toutes les exigences, notamment juridiques, de qualité et de sécurité.



Pour nos partenaires commerciaux : surveillez leur travail, leurs procédures et leurs résultats en matière de sécurité. Signalez tout problème de sécurité ou de qualité.



Sur un chantier, j'ai remarqué qu'un coéquipier plus expérimenté sautait une étape de notre processus. Comme je suis relativement nouveau, je ne me sentais pas à l'aise pour dire quoi que ce soit. Devrai-je intervenir ?

Oui, vous devriez. Peu importe que vous soyez nouveau ou que votre coéquipier soit plus expérimenté. Rien n'est plus important que la qualité, et surtout pas la rapidité ou la commodité. Vos préoccupations sont importantes : parlez-en immédiatement.



UTILISATION DES ACTIFS D'API GROUP

Le fonctionnement d'une entreprise comme la nôtre exige beaucoup de choses : des véhicules, des outils, des installations, des idées, des informations et bien d'autres choses encore. APi Group confie à chacun et chacune d'entre nous ces actifs, que nous devons utiliser de manière responsable et protéger contre le vol, les dommages ou l'utilisation abusive, tout comme nous protégerions nos propres biens.

NOUS SOMMES DE BONS GESTIONNAIRES DE NOS RESSOURCES. Que vous travailliez à distance, dans l'un de nos établissements ou sur un chantier, vous avez besoin de nos ressources pour accomplir votre travail. Faites preuve de prudence et de discernement avec nos biens et faites votre part pour les protéger.

CHOSSES À FAIRE

Pour protéger nos actifs, n'oubliez pas :



Nous ne les utilisons qu'à des fins commerciales légitimes.



Limitez votre utilisation personnelle : faites en sorte que votre utilisation de nos actifs soit occasionnelle et conforme à nos politiques.



Il ne faut jamais les emprunter, les prêter ou les retirer sans l'accord des autorités compétentes.



Conservez-les en toute sécurité et maintenez-les à jour et **signalez** immédiatement la perte, la détérioration, l'utilisation abusive ou l'atteinte à la sécurité.



UTILISATION DES ACTIFS D'API GROUP

CHOSSES À SAVOIR

Nos actifs peuvent être ...



Physiques

Des choses que vous pouvez voir et toucher, telles que :

- Des voitures de fonction
- Des installations et du mobilier
- Des outils et de l'équipement
- Des fournitures de bureau



Des appareils électroniques

Les actifs qui soutiennent nos systèmes et réseaux, tels que :

- Le matériel et les logiciels informatiques
- Les réseaux informatiques
- Les e-mails
- L'accès à Internet



Les informations

Les informations que nous créons ou recueillons dans le cadre de notre travail, telles que :

- La propriété intellectuelle
- Des documents de recherche
- Des informations sur les projets
- Des listes de clients

NOUS NOUS CONCENTRONS SUR LA SÉCURITÉ. Pour éviter que nos installations et nos informations ne fassent l'objet d'un accès non autorisé, suivez attentivement nos politiques et procédures de cybersécurité et de sécurité physique, ainsi que notre politique de réponse aux violations de données, notamment :

- Ne jamais partager son identifiant ou son mot de passe
- Ne jamais cliquer sur des liens suspects
- Ne jamais permettre à des personnes non autorisées d'entrer dans nos locaux
- Surveiller les escroqueries potentielles par hameçonnage
- Ne jamais installer de logiciels non autorisés sur nos appareils ou utiliser des réseaux non sécurisés, comme un réseau Wi-Fi public.



INFORMATIONS CONFIDENTIELLES ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Dans le cadre de nos activités, nous générons et recueillons un grand nombre d'informations sensibles et confidentielles et nous reconnaissons notre devoir de les protéger contre la divulgation.

NOUS TRAITONS LES INFORMATIONS AVEC SOIN. Votre travail pourrait vous exposer à des informations sur notre entreprise, nos clients, nos partenaires commerciaux ou d'autres organisations qui ne sont pas accessibles au public et qui pourraient profiter à notre concurrence ou être préjudiciables si elles étaient divulguées. Si vous recueillez ou accédez à ces actifs, veillez à protéger à la fois les informations et notre réputation. Consultez [Utilisation des actifs d'API Group](#) pour en savoir plus.

NOUS PROTÉGEONS CE QUE NOUS CRÉONS. Toute information créée par notre entreprise est notre propriété intellectuelle : ce sont les idées que nous développons qui nous distinguent et nous rendent compétitifs en tant qu'entreprise. Gardez ces informations en sécurité, qu'elles appartiennent à API Group ou à toute autre entité.



CHOSSES À FAIRE



Classez correctement les informations. Posez des questions si vous n'êtes pas sûr qu'une information soit confidentielle.



Ne partagez les informations confidentielles qu'avec les personnes autorisées à les voir et qui ont un besoin professionnel de les connaître, jamais avec une personne non autorisée.



Ne partagez que ce qui est nécessaire à la réalisation d'un objectif commercial.



Quelle que soit la personne qui détient les informations confidentielles ou sensibles (qu'il s'agisse de notre entreprise ou d'une autre organisation), n'en parlez jamais en public (comme dans un ascenseur ou sur les réseaux sociaux).

Si vous avez connaissance d'une violation possible d'informations confidentielles, parlez-en immédiatement.

INFORMATIONS CONFIDENTIELLES ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CHOSSES À SAVOIR

Nous avons la responsabilité de protéger :

Informations confidentielles, telles que :

- Informations personnelles
- Ventes ou bénéfices prévus
- Plans d'investissement ou acquisitions éventuelles
- Plans d'affaires ou de marketing
- Nouvelles idées de produits ou de services ou de spécifications
- Informations sur les clients, les fournisseurs et/ou les partenaires commerciaux

Propriété intellectuelle, telle que :

- Marques de commerce et de service déposées
- Droits d'auteur, brevets et secrets commerciaux
- Idées d'ingénierie
- Technologie et conceptions exclusifs
- Supports de marketing et de création
- Marques et logos
- Contenu ou autres actifs appartenant à des tiers



Je viens d'interviewer un candidat qui travaillait pour l'un de nos concurrents. Cette personne m'a communiqué spontanément des informations probablement confidentielles sur son ancien employeur. Est-ce approprié dans la mesure où elle ne travaille plus dans cette entreprise ?

Si l'une des informations communiquées est exclusive ou confidentielle, il serait inapproprié de la partager avec nous. Nous respectons toutes les informations confidentielles. Ne les partagez donc pas avec quelqu'un d'autre et ne les utilisez pas au profit de notre entreprise.



COMMUNICATIONS RESPONSABLES

Nos paroles ont un pouvoir considérable. Elles peuvent informer et inspirer ou causer du tort, surtout si elles sont prononcées de manière irresponsable ou si elles se propagent hors de notre contrôle. C'est pourquoi nous communiquons avec grand soin, en veillant à ce que tout ce que nous disons soit vrai, utile et fiable.

NOUS LAISSONS LA RÉPUTATION D'API GROUP PARLER D'ELLE-MÊME. La façon dont nous communiquons est essentielle pour nos activités et nos relations. Les messages peuvent facilement être mal compris, c'est pourquoi nous devons veiller à ce que chaque communication soit claire et cohérente. Nous comptons sur vous pour permettre uniquement aux personnes autorisées de parler au nom de notre entreprise. Même si vous voyez une publication qui vous semble fausse, ne répondez pas vous-même. Informez votre leader afin que la direction d'API puisse préparer une réponse autorisée.

NOUS ORIENTONS CORRECTEMENT LES DEMANDES. Si une personne extérieure à notre entreprise vous contacte pour vous poser une question destinée à l'entreprise, adressez immédiatement la demande au [Service Marketing](#). Il en va de même lorsque quelqu'un vous demande de parler ou de publier au nom d'API.

NOUS UTILISONS LES RÉSEAUX SOCIAUX DE MANIÈRE RESPONSABLE. API nous encourage à utiliser les réseaux sociaux pour nous connecter et communiquer, mais à le faire de manière respectueuse et réfléchie. Nos conseils sur les réseaux sociaux peuvent changer au fil du temps, alors suivez les nouvelles politiques d'API. En attendant, assurez-vous que votre utilisation des réseaux sociaux est conforme à nos valeurs et veillez à protéger les informations [confidentielles](#), [personnelles](#) et [non publiques](#).



Donner la priorité à ...un engagement à atteindre l'excellence, rien de moins.

Veillez à ce que vos paroles soient toujours utiles et non nuisibles.

CHOSSES À SAVOIR

Même si vos intentions sont bonnes, le fait de communiquer au nom d'API peut causer de graves dommages, tels que :

- **Fournir de mauvaises informations** à nos clients, investisseurs ou public
- **Entacher** notre réputation
- **Faire des promesses** impossibles à tenir
- **Révéler** des informations confidentielles ou relatives à la propriété intellectuelle
- **Offenser** ou harceler d'autres personnes
- **Enfreindre** nos politiques, valeurs, ainsi que les lois



Je viens de répondre à un message que j'ai vu sur les réseaux sociaux et qui disait quelque chose de faux à propos de notre entreprise. Je me rends compte que je n'aurais probablement pas dû dire quoi que ce soit. Est-il trop tard pour remédier à cette situation ?

Non, il n'est pas trop tard. Il est vrai que vous n'auriez pas dû répondre sans autorisation, mais vous pouvez encore aider. Supprimez votre réponse si possible et informez-en immédiatement votre responsable afin que nous puissions prendre des mesures pour répondre par un message approprié de l'entreprise.



Nous prenons du plaisir dans notre travail et nos relations mutuelles

Notre travail nous procure de la joie, tout comme les liens que nous établissons avec nos coéquipiers, les communautés et le monde qui nous entoure. Ces liens donnent un sens à notre travail, c'est pourquoi nous les soutenons et les entretenons dans tout ce que nous faisons.

Diversité, équité et inclusion	40
Droits humains	42
Soutien de la communauté	43
Protection de l'environnement et développement durable	44

DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

Nous connaissons la valeur de la diversité. Nous tirons notre force de la diversité des perspectives et des talents de chacun : c'est ce qui nous permet d'innover, d'améliorer notre prise de décision et d'accroître nos performances en tant qu'équipe et en tant qu'entreprise.

NOUS NE DISCRIMINONS PAS. Nous célébrons les contributions uniques de chaque leader et nous nous engageons à respecter des pratiques d'emploi équitables. Si vous prenez des décisions telles que la sélection, l'embauche, la promotion ou le licenciement, respectez les lois sur l'égalité en matière d'emploi et ne fondez jamais vos choix sur des caractéristiques telles que l'origine ethnique, la couleur, l'origine nationale, l'identité ou l'expression sexuelle, l'orientation sexuelle, l'âge, la religion, le handicap, l'état civil, le statut de vétéran ou le statut militaire. Faites de même si votre travail consiste à choisir des partenaires commerciaux. Nous nous engageons à atteindre toute la diversité disponible sur nos marchés du travail lorsque nous recrutons de nouveaux talents pour l'entreprise. Concentrez-vous uniquement sur des facteurs tels que :



Donner la priorité à...
Se réjouir de notre travail
et de nos relations
mutuelles.

Éliminez la discrimination
et les préjugés de chaque
décision et de chaque
interaction.

- Les qualifications
- Le talent
- Le mérite
- Les exigences du poste

Nous nous engageons à atteindre toute la diversité disponible sur nos marchés du travail lorsque nous recrutons de nouveaux talents pour l'entreprise.

NOUS PROMOUVONS UN ENVIRONNEMENT INCLUSIF. Nous pensons que tout le monde mérite la même chance de participer et de réussir dans notre entreprise. Lorsque vous interagissez avec les autres, collaborez ouvertement. Recherchez de nouvelles perspectives tout en respectant les points de vue uniques, les croyances personnelles, les cultures et les valeurs des autres. Efforcez-vous également de prendre des décisions impartiales, sans idées préconçues ni hypothèses personnelles.

NOUS PARTAGEONS NOS PRÉOCCUPATIONS. Si vous constatez ou soupçonnez une discrimination ou toute activité contraire à notre engagement en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, parlez-en immédiatement à votre responsable ou à une autre ressource d'API.



DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION

CHOSSES À FAIRE

Pour éviter que vos décisions ne soient entachées de préjugés personnels, vérifiez que vous êtes :



Conscient(e) des préjugés personnels que vous pouvez avoir



Réceptif à des informations provenant d'autres sources



Toujours à l'écoute du point de vue des autres



Dans un processus de réflexion poussé avant de prendre des décisions



À la recherche du retour des autres

Si vous ne parvenez pas à cocher chacun de ces points, demandez conseil.

CHOSSES À SAVOIR

Pour être une entreprise inclusive, il faut honorer et travailler en partenariat avec les personnes Noires, les indigènes et toutes les personnes de couleur, y compris le peuple autochtone du Dakota dont la patrie est le Minnesota (où se trouve notre siège social).



Lors des entretiens avec les candidats, j'ai eu une relation très nette avec un candidat qui avait un parcours similaire au mien. J'aimerais choisir cette personne, mais je crains que ce soit parce qu'elle me ressemble le plus. Que dois-je faire ?

Vous faites bien d'examiner attentivement les raisons qui vous poussent à choisir ce candidat. Examinez à nouveau attentivement les autres candidats, demandez l'avis de vos coéquipiers ou demandez-leur de mener leurs propres entretiens. Vous avez ainsi l'assurance de prendre une décision impartiale.



DROITS HUMAINS

Notre activité est centrée sur les personnes : en améliorant leur vie, en les rendant plus sûres et plus sécurisées. Notre engagement envers les personnes s'étend à tous les aspects de notre activité, en veillant à ce que nous ayons un impact positif sur chaque personne et chaque communauté touchée par notre activité.

NOUS RESPECTONS LES DROITS HUMAINS FONDAMENTAUX. Nous attendons de chaque leader qu'il travaille dans le respect de l'éthique et des droits humains qui s'appliquent à nous. Cela signifie qu'il faut veiller à ce qu'aucune personne contribuant à nos activités ne soit confrontée à des violations des droits humains, comme par exemple :

- Traite des êtres humains
- Travail des enfants
- Travail forcé ou obligatoire
- Châtiments corporels

Gardez à l'esprit que les lois peuvent varier d'un pays à l'autre ; demandez donc au [Service juridique](#) si l'application d'une loi n'est pas claire.

NOUS ATTENDONS LE MÊME ENGAGEMENT DE LA PART DE NOS PARTENAIRES COMMERCIAUX. Il est important que toutes celles et ceux qui travaillent en notre nom partagent notre conviction de protéger les droits humains. Si vous travaillez avec nos partenaires commerciaux, surveillez leur travail pour vous assurer qu'ils fournissent des produits de haute qualité et des environnements de travail équitables et sûrs. Ils doivent également respecter les lois applicables, y compris celles relatives à la fourniture de minerais exempts de conflits.

NOUS PRENONS LA PAROLE EN FAVEUR DES DROITS HUMAINS. Si vous soupçonnez une violation potentielle des droits humains dans le cadre de nos activités (ou de celles de nos partenaires commerciaux), nous devons en être informés. [Parlez-en](#) immédiatement.

CHOSSES À SAVOIR

Nous pensons que toutes les personnes devraient avoir :

- Le droit de choisir de travailler ou non
- Accès à une rémunération équitable et légale
- Accès à des conditions de travail sûres
- Accès à un traitement humain et respectueux
- Des horaires légaux et raisonnables
- La liberté de s'associer ou de s'affilier à des syndicats



SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ

Nous jouons un rôle actif dans nos communautés, en faisant notre part à la fois en tant qu'entreprise et en tant qu'individus pour prendre soin des autres et rendre les lieux où nous vivons et travaillons plus forts, plus sains et plus durables.

NOUS INVESTISSONS DANS CE QUI COMPTE.

Depuis 1926, APi Group reconnaît la valeur de la communauté. Nous savons que lorsque nous aidons les communautés à prospérer, nous prospérons en tant qu'entreprise.

NOUS CRÉONS NOTRE PROPRE IMPACT.

Nous encourageons chaque leader à faire la différence quand et où il le peut, que ce soit par le biais du bénévolat ou de dons caritatifs. Trouvez des causes qui vous tiennent à cœur ou aidez-nous à soutenir nos efforts.



**Donner la priorité à...
Construire des relations
bienveillantes et durables
avec les autres.**

Restez à l'affût des événements et programmes parrainés par APi près de chez vous.

Lorsque vous soutenez une cause à titre personnel, n'oubliez pas de :

- Séparer vos activités bénévoles de votre travail. Participer sur votre temps libre.
- Vous servir uniquement de votre propre argent et de vos propres ressources dans le cadre de vos activités.
- Ne jamais solliciter vos coéquipiers et de ne pas faire pression sur eux pour qu'ils participent ou fassent un don à votre cause.
- Faire des dons en votre nom, pas au nom d'APi sans autorisation. Nous ne pourrions pas vous rembourser.

CHOSSES À SAVOIR

APi montre son soutien aux communautés par le biais d'une série d'initiatives, notamment :

- APi Gives
- APi Group Foundation
- US Veteran's Rotational Program : aide à l'insertion, à la formation et à l'emploi pour les vétérans des forces armées



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

En tant qu'entreprise soucieuse de l'environnement, APi Group ne se concentre pas seulement sur les profits, mais aussi sur l'impact qu'il a sur les communautés et le monde qui l'entourent. Parce que chacun d'entre nous contribue à l'impact d'APi, nous nous efforçons d'être de bons gestionnaires de nos ressources et de notre planète.

NOUS AIDONS À CONSTRUIRE UNE ENTREPRISE PLUS PROPRE ET PLUS VERTE.

N'oubliez pas que chacun d'entre nous joue un rôle essentiel dans la construction d'un avenir plus durable. Avec votre aide et votre sensibilisation, nous pouvons concilier les besoins de notre entreprise et de nos clients avec la nécessité de gérer les ressources de manière responsable et de respecter notre engagement en faveur de la gestion de l'environnement et de la promotion du développement durable.



**Donner la priorité à...
Se réjouir de notre travail
et de nos relations
mutuelles.**

Si l'agissement est nocif pour l'environnement, il peut l'être pour les communautés que nous servons. Adoptez une attitude alerte et protectrice.

NOUS RESPECTONS TOUTES LES EXIGENCES. Que ce soit dans nos locaux ou sur nos sites de travail dans le monde entier, nous attendons de vous que vous connaissiez et suiviez attentivement les politiques et procédures d'APi, ainsi que les lois et réglementations qui s'appliquent à nous. Veillez à ce que nos partenaires commerciaux fassent de même.

NOUS PRENONS LA PAROLE POUR LA PLANÈTE. Une partie de notre responsabilité consiste à dénoncer une éventuelle atteinte à l'environnement ou une violation des lois ou des exigences, quels que soient l'auteur et le lieu de l'incident. Si vous voyez quelque chose qui vous préoccupe, n'attendez pas : faites-le nous savoir immédiatement. Il peut s'agir de fuites ou de déversements de matières dangereuses, d'une mauvaise élimination des déchets ou du rejet de polluants.



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

CHOSSES À FAIRE

Adoptez de bonnes habitudes environnementales, comme par exemple :



Soyez un bon gestionnaire des ressources, en réduisant votre consommation.



Entreposez, manipulez et éliminez les déchets en toute sécurité.



Participez aux initiatives d'APi en matière de recyclage et de réduction des déchets.



Encouragez les autres à faire des choix respectueux de l'environnement.



Partagez vos idées pour soutenir les initiatives environnementales au sein de nos communautés et de notre entreprise.



J'ai remarqué certaines pratiques sur un chantier qui pourraient nuire à l'environnement, mais je ne suis pas un expert. Je ne sais pas non plus si c'est nous qui sommes responsables ou l'un de nos entrepreneurs. Dois-je garder cela pour moi ?

Non, c'est la pire chose à faire. Exprimez immédiatement votre inquiétude. Même si vous n'êtes pas un expert et que vous ne savez pas qui est impliqué, vous avez la responsabilité de prendre des mesures et de nous faire savoir s'il y a un risque d'atteinte à l'environnement.



RÉFLEXIONS FINALES

Nous vous remercions d'avoir lu ce document d'une importance capitale et espérons qu'il vous aidera à relever les défis éthiques auxquels vous pourriez être confronté en tant que dirigeant.

Réfléchissez un instant au mot « leader ». Si vous faites partie d'APi Group, nous vous considérons comme un(e) leader. C'est parce que nous croyons en vous. Nous pensons que vous avez les qualités et les capacités nécessaires pour représenter notre entreprise et perpétuer notre tradition d'excellence. Et lorsque les choses que vous dites et faites chaque jour reflètent notre code et nos valeurs et renforcent la confiance dans le nom d'APi, c'est ce qui fait de vous un **grand leader** : nous en sommes certains.

Mais tout leader a parfois besoin d'aide, alors n'oubliez pas que le Code est toujours là lorsque vous avez besoin de conseils. Référez-vous souvent à ce code et parlez-en si quelque chose n'est pas clair ou si vous avez des questions.

Merci pour tout ce que vous faites pour qu'APi continue à faire ce qu'il fait le mieux : faire de grandes choses avec une grande intégrité.



BESOIN D'AIDE ?

Si vous avez besoin de conseils supplémentaires, nous disposons d'une variété de ressources à contacter pour obtenir de l'aide.

Pour poser des questions, signaler une mauvaise conduite potentielle ou d'autres préoccupations d'ordre éthique, veuillez contacter :



Votre supérieur hiérarchique direct ou tout autre membre de la direction



Vous pouvez également appeler le **1-844-950-1973** depuis les États-Unis ou le Canada. Depuis n'importe où dans le monde, veuillez composer votre numéro d'accès local, disponible [ici](#).



Votre représentant RH local



Pour toute préoccupation relative à la sécurité : [Sécurité de l'entreprise](#)



[Le service de conformité](#)



Pour des préoccupations relatives à la confidentialité des données : [Équipe de confidentialité](#)



Pour toute question d'ordre juridique : [Le service juridique](#)



Pour toute question externe : [Service marketing](#)



Pour découvrir nos autres politiques : [Centre de politique internationale](#)

APi Group est un employeur qui souscrit au principe de l'égalité des chances en matière d'emploi. Nous nous engageons à ce que le lieu de travail soit exempt de toute discrimination illégale, de tout harcèlement et de toute mesure de représailles. APi soutient le droit de nos dirigeants à s'exprimer publiquement sur des questions d'intérêt public et à participer à certaines activités et communications liées aux conditions de leur emploi. Aucune disposition du présent Code ou de l'une de nos politiques n'est destinée à limiter ou à interférer avec ce droit. Cela inclut les activités protégées par la section 7 de la loi américaine sur les relations de travail (National Labor Relations Act), telles que les discussions relatives aux salaires, aux horaires, aux conditions de travail, aux risques pour la santé et aux questions de sécurité.